



CONCOURS D'ART

ART & DEMOCRATIE

→ DÉPÔT DES CANDIDATURES À L'ENARTS DU 26 AU 29 AVRIL
OU PAR MAIL À infohaiti@idea.int JUSQU'AU 29 AVRIL

Règlement du concours

Ce concours d'art est organisé par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International), en partenariat avec Le Centre d'art et l'École Nationale des Arts (ENARTS).

1 | Conditions d'admission

Le concours est ouvert aux jeunes artistes et photographes, hommes et femmes, de moins de 30 ans.

2 | Inscriptions

Pour participer au concours, il suffit d'envoyer par courriel à Infohaiti@idea.int ou de déposer à l'accueil de l'ENARTS au 266 de la Rue Monseigneur Guilloux les documents suivants :

- Formulaire de candidature dûment rempli (à télécharger sur la page Facebook de IDEA ou Le Centre d'Art, ou envoyé par mail sur demande)
- 5 œuvres ou 5 images non signées, max 20"x24" (ou 5 photos d'œuvres envoyées par mail)
- Une photocopie de pièce d'identité valide.

Le dépôt de candidature à l'ENARTS se fera les mardi 26, mercredi 27, jeudi 28, vendredi 29 avril 2016 de 2h pm à 5h pm, ou par email jusqu'au vendredi 29 avril à minuit.

Après évaluation des dossiers, 20 candidats-es seront retenus-es pour participer au concours. Ils-elles devront participer à une session d'information le 5 mai 2016 à la Bibliothèque nationale, et à la réalisation des œuvres pour présentation au jury le 27 mai 2016.

3 | Calendrier

Date	Heure	Activité	Lieu
26-29 avril 2016	2h-5h PM	Dépôt des candidatures	ENARTS
26 avril 2016	10h AM	Table ronde de lancement	Le Centre d'Art
3 mai 2016	15h PM	Sélection des participants-es au concours	
5 mai 2016	11h AM	Session d'information	Bibliothèque nationale
10-24 mai 2016	Voir ci-dessous	Réalisation des œuvres	Le Centre d'Art
27 mai 2016	3h PM 6h PM	Présentation des œuvres au jury Cérémonie de remise des prix	Le Centre d'Art



CONCOURS D'ART

4 | Élaboration des œuvres

Chacun des 4 artistes cités ci-dessous encadreront une équipe de 5 jeunes pour produire une œuvre collective sur le thème de la démocratie. Les artistes mentors sont :

- **Ronald Mevs** (Groupe 1)
- **Roberto Stephenson** (Groupe 2)
- **Tessa Mars** (Groupe 3)
- **Eddy Pierre** (Groupe 4).

Les 4 équipes seront encadrées par leurs mentors lors de séances de travail – 16h en tout par équipe – qui auront lieu au Centre d'Art selon le calendrier suivant :

	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h-13h	10 mai 2016 Groupe 1 et 2	11 mai 2016 Groupe 1 et 2	12 mai 2016 Groupe 1 et 2	13 mai 2016 Groupe 1 et 2
9h-13h	17 mai 2016 Groupe 3 et 4	18 mai 2016 Férié	19 mai 2016 Groupe 3 et 4	20 mai 2016 Groupe 3 et 4
9h-13h	24 mai 2016 Groupe 3 et 4			

Chacune des 4 équipes dispose d'un budget de 1000 USD pour l'achat de matériel destiné exclusivement à la réalisation de l'œuvre collective. Tout budget ou matériel non utilisé devra être retourné à IDEA International à la fin du concours.

5 | Format des œuvres

L'œuvre collective devra être au format maximal de 4m x 2 m. Nous acceptons toutes les techniques d'arts plastiques, incluant entre autres dessin, peinture, sculpture, photographie, collage.

Les œuvres devront être finalisées et installées au Centre d'Art au plus tard le **25 mai 2016**.

6 | Evaluation des œuvres

Chaque groupe devra présenter son œuvre au jury, en expliquant notamment la réflexion sur la démocratie qui sous-tend l'œuvre. Le jury notera chacune des 4 œuvres selon des critères alliant 1) la qualité et originalité artistique, et 2) la cohérence et solidité de la réflexion sur la démocratie.

7 | Prix

1^{er} prix : 500 USD pour chaque membre de l'équipe

2^{ème} prix : 250 USD pour chaque membre de l'équipe

3^{ème} prix : inscription gratuite au choix à un cours du Centre d'Art pour chaque membre de l'équipe.



CONCOURS D'ART

8 | Obligations des participants-es

En s'inscrivant à ce concours, chaque jeune s'engage à participer pendant toute la durée du concours, et à soumettre une œuvre collective en collaboration avec son groupe, sous la tutelle de l'artiste mentor encadrant le projet artistique auquel il contribue.

Les personnes participant à ce concours s'engagent à dégager de toute responsabilité IDEA International, Le Centre d'art et l'ENARTS en cas d'accident de toute nature que ce soit survenu pendant ce concours.

9 | Propriété matérielle et intellectuelle

Les jeunes artistes et artistes mentors garantissent sur l'honneur qu'ils sont titulaires des droits d'auteur des créations proposées au jury, qu'ils ne se rendent pas coupables de plagiat, que leurs créations sont inédites.

Les jeunes artistes et les artistes mentors reconnaissent céder automatiquement leurs droits à IDEA International. Chacune des œuvres réalisées dans le cadre de ce concours restera donc de la propriété d'IDEA International, qui pourra utiliser ou reproduire ces œuvres sur tous supports, notamment dans le cadre d'activités promotionnelles ou dans les médias. IDEA International ne peut en aucun cas commercialiser ces œuvres ou leur reproduction.

Les œuvres lauréates seront exposées dans une institution publique en Haïti.